



**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 22 FEVRIER 2006**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS**

L'An deux mil six, le vingt-deux février à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune du BOURGET, légalement convoqué le seize février deux mil six, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Vincent CAPO-CANELLAS, Maire.

**PRESENTS :**

Monsieur CAPO-CANELLAS *Maire*

Monsieur CONTY, Madame PICCO, Madame NORMAND, Madame BLAT-VIEL, Monsieur DILIEN, Monsieur CATHELIN, Monsieur LUCAS, Madame GEAY, Monsieur GODARD  
*Maires-Adjoints,*

Madame MARTY, Monsieur GARRIGUE, Monsieur VANHEE, Monsieur LAFIN, Monsieur ROBERT, Monsieur SCHEINERT, Madame RIOU, Madame MAURIN, Monsieur MAGAMOOTOO, Monsieur DURAND, Monsieur MAHON, Madame MARCHOIS,  
*Conseillers Municipaux*

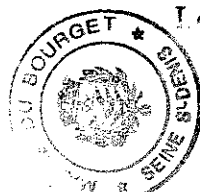
**POUVOIRS :**

Madame GITENAY Conseiller Municipal à Monsieur CAPO-CANELLAS Maire  
Monsieur GAILLAND Conseiller Municipal à Monsieur MAGAMOOTOO Conseiller Municipal  
Monsieur FEREDJ Conseiller Municipal à Monsieur GARRIGUE Conseiller Municipal

**ABSENTS EXCUSES :**

Mademoiselle MIDEY Conseiller Municipal  
Monsieur BOUCHERON Conseiller Municipal  
Monsieur BAHUON Conseiller Municipal  
Mademoiselle TEIXEIRA Conseiller Municipal  
Monsieur BOILEAU Conseiller Municipal  
Monsieur BOUTILLON Conseiller Municipal  
Monsieur CONTAT Conseiller Municipal  
Madame TOMASSO Conseiller Municipal

*Le Bourget le : 16 mars 2006*  
Certifié exécutoire par le Maire,  
compte tenu de la réception en  
Préfecture le 8 mars 2006  
et de la publication le 2 mars 2006 -



*Le Maire*

**Secrétaire de séance : Monsieur CATHELIN, Maire-Adjoint**

**OBJET :** Approbation de la modification du dossier de création de la ZAC du Commandant Rolland n° 1



**Objet : Approbation de la modification du dossier de création de la ZAC du Commandant Rolland N°1 dans le cadre de la révision simplifiée du POS approuvée le 15 décembre 2005**

VU les articles 7 et 8 de la loi n° 2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains (SRU)

VU le Code de l'urbanisme et notamment ses articles L 311 - et suivants

VU le Plan d'Occupation des Sols approuvé le 20 décembre 1985 et modifié le 28 mars 1995,

VU la délibération du 9 juillet 1999 créant la Z.A.C. Commandant Rolland n°1 et 2 et approuvant le dossier de création,

VU les délibérations en date du 10 juin 2003 lançant la procédure de révision simplifiée du P.O.S. dans le périmètre de la Z.A.C. du Commandant Rolland n°1 ainsi que la procédure de concertation préalable à la modification du dossier de création de la ZAC du Commandant Rolland, prévoyant la création d'une zone U1c dans le périmètre destinée à accueillir de l'activité et/ou des bureaux,

VU les délibérations en date du 15 décembre 2005 approuvant la révision simplifiée du P.O.S. dans le périmètre de la Z.A.C. du Commandant Rolland n°1 et émettant un avis favorable sur la présentation du bilan de concertation préalable à la modification du dossier de création de la ZAC du Commandant Rolland

**CONSIDERANT** qu'il convient afin de donner un terme définitif à cette procédure d'approuver par voie de délibération la modification du dossier de création de la ZAC Commandant Rolland n°1 tel qu'il a été mis à l'enquête publique du 3 octobre au 3 novembre 2005 Inclus.

### LE CONSEIL MUNICIPAL

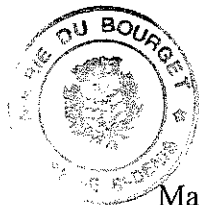
**ENTENDU** l'exposé de son rapporteur

**APRES** en avoir délibéré,

**APPROUVE** la modification du dossier de création de la ZAC du Commandant Rolland n°1 dans le cadre de la procédure de révision simplifiée du POS approuvée par délibération le 15 décembre 2005

Et ont signé les membres présents.

Vincent CAPO-CANELLAS,



Maire

